

NICE

## Fiscalité: Estrosi s'engage auprès des propriétaires

STÉPHANIE GASIGLIA [sgasiglia@nicematin.fr](mailto:sgasiglia@nicematin.fr)



*Mardi, lors d'une conférence de presse à la maison de la Métropole Nice-Côte d'Azur à Paris, Jean Perrin (à gauche), président de l'Union nationale des propriétaires immobiliers, a apporté son soutien au maire dans sa volonté affichée de compenser à Nice les effets de la hausse du taux métropolitain sur le foncier bâti. (Photo S. G.)*

**Le maire promet au président de l'UNPI, dont le représentant départemental est proche de Ciotti, de compenser la ponction depuis cette année d'une taxe foncière métropolitaine...**

D'abord un couplet sur la Métropole. « *Cet élément majeur de la solidarité du monde urbain avec la ruralité* », entame Christian Estrosi, mardi à l'occasion d'une conférence de presse dans les bureaux parisiens de la collectivité azurienne. Nice-Côte d'Azur, un territoire. Et une conjoncture. Mauvaise ces dernières années. « *On a subi cinq années de baisse de la dotation globale de fonctionnement.* » Pan sur François Hollande. Sa bête noire. Et pan sur... Éric Ciotti, son nouveau cauchemar. Car, dit le maire de Nice, « *les baisses de dotation de l'État s'ajoutent à celles du Département qui a choisi de ne plus nous apporter son aide pour la contribution; par exemple, au ticket de transport à 1 euro, sans oublier, répète-t-il, la contribution communale au (service départemental d'incendie et de secours) à la hausse.* »

Pour lui, l'addition est simple: État + Département = pertes de recettes pour le territoire métropolitain. CQFD pour justifier, une nouvelle fois, que la taxe foncière a augmenté à Nice comme dans les autres communes de la Métropole, à l'exception de celles qui ont compensé la hausse par une baisse du taux communal.

Nouvelle explication de texte pour faire passer la pilule du levier fiscal activé sur le foncier bâti. 6,4 % qui font grincer des dents. Et monter au créneau régulièrement les opposants et notamment... Éric Ciotti. Qui s'était alloué le soutien dans sa croisade du président départemental de l'Union nationale des propriétaires immobiliers, Philippe Silve, vent debout contre la hausse de la fiscalité métropolitaine. Qu'à cela ne tienne, Estrosi, lui, est adoubé par le président national, Jean Perrin. À Paris, mardi, ils ont tous deux apposé leur signature sur une «convention», dans laquelle Christian Estrosi s'engage à compenser la hausse métropolitaine par une baisse des taux à Nice.

## **Des baisses de taux à Nice...**

Des annonces déjà largement diffusées: après une hausse de 6,4 %, une première baisse de 2 points l'an prochain, déjà votée en conseil municipal. Et une seconde de 2 points en 2020. Ce à quoi il faut ajouter deux baisses successives de la taxe sur l'enlèvement des poubelles.

*«+6,4-2-2-1-1=+0,4! Mon engagement de maire de ne pas augmenter la fiscalité pour les Niçois entre 2014 et 2020 est donc totalement respecté », a claironné Estrosi.*

Vrai... Et faux. Si, par ce biais – baisse de la taxe poubelle et baisse du taux –, on retombera au taux de 2014 en 2020 à Nice, il n'en reste pas moins que le propriétaire niçois aura vu augmenter sa taxe pendant deux ans consécutifs.

Une hausse que Christian Estrosi évalue, lui, pour cette année à «11,5 %», là où son adjoint aux finances évoquait le chiffre de 14 %.

## **«L'intelligence de réagir à l'alerte»**

Jean Perrin a tenu à saluer un maire *«qui a eu l'intelligence de réagir à l'alerte de l'observatoire de la taxe foncière. C'est formidable. Je voudrais que Nice donne une leçon à tous les élus.»* Une leçon qui n'était pas du goût de Philippe Silve en avril, lors de l'annonce de la hausse du taux métropolitain. Le «patron» des propriétaires départementaux estimait, en phase avec Éric Ciotti, *«le message économique délivré par Christian Estrosi extrêmement dangereux.»*

Estrosi-Ciotti, le duo devenu duel lancé dans une joute qui ne peut se passer d'arbitre.